

RCS : AVIGNON Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02044 Numéro SIREN : 799 146 774 Nom ou dénomination : AB CLEAN
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2019 sous le numéro de dépôt 10545

Exercice ouvert le	01/01/2018	Régime "simplifié d'imposition"	X	Si option pour le régime optionnel de	
et clos le	31/12/2018	Déclaration de résultat d'ensemble du groupe	ou "réel normal"	taxation au tonnage	

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société : SAS AB CLEAN 23 RTE DE MONTFAVET 84000 AVIGNON N° Siret : 79914677400010 Adresse du principal établissement :	Adresse du siège social : Ancienne adresse en cas de changement :
--	--

B REGIME FISCAL DES GROUPE

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

Dénomination : N° Siret :
Adresse :

C ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) : LAVERIE AUTOMATIQUE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

D RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 15 % Bénéfice imposable au taux de 28 % Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 % ou 31 %	DEFICIT (Report de la ligne 8 235 XO DU 2058A ou 372 du 2033B)
2 Plus-values	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets PVLVT imposables au taux de 15 % PVLVT imposables à 19 % Autres plus-values imposables à 19 % Plus-values à LT imposables à 0 % PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches. (Cocher la case selon le cas)	Ent. nouv. art. 44 sexies Ent. nouv. art. 44 septies Sociétés d'invest. immo. cotées Jeunes entre. innovantes Pôle de compétitivité Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies Zone franche urbaine - Terri. entr. Zone franche d'activité BUD art. 44 sexdecies PME innovantes Autres dispositifs	Bénéfice ou déficit exonéré (+ ou - selon le cas) Plus values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur :	productif, art. 244 quater W du logement social, art. 244 quater X	

E IMPUTATIONS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou coll.	Total figurant au cadre VII de l'imprimé 2066

F CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (CF. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DEPOT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1), cochez la case :

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration N°2258-SD, indiquer ci-dessous le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : N° d'identification fiscale :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration 2258-SD par la société tête de groupe (article 223 quinquies C-I-2), cochez :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe N° d'identification fiscale :

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé WINSIS

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- du comptable * : FIDUCIAL EXPERTISE
Téléphone : 04.90.83.27.87 1660 RTE D'AVIGNON ZAC AIGUES FRAICHES 2
84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE

- du conseil * :
Téléphone :

- du C.G.A. ou du viseur conventionné :

n° agrément
Visa : CGA/AGA Viseur conventionné
A AVIGNON le 15/05/2019

Nom du déclarant : AVENIN FRANCOIS
Qualité du déclarant : PRESIDENT

Edition libre de la déclaration sous réserve de transmission par TDFC

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

N° 2065 bis 2019

Désignation de l'entreprise : SAS AB CLEAN
et date de clôture de l'exercice: 31/12/2018

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par la société elle-même. - Payées par étab. chargé du serv des titres	(a) (b)
2	Mt des distribut ^e correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)		(c)
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées		(d)
	Montant des distributions autres que celles visées en (a),		(e)
4	(b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))		(f) (g) (h)
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)		(i)
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)
7	Montant des revenus répartis (5)	Total (a) à (h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

J DIVERS

Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)

Adresses des autres établissements

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise : SAS AB CLEAN				Néant		
Adresse de l'entreprise : 23 RTE DE MONTFAVET 84000 AVIGNON						
Numéro SIRET* : 79914677400010						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12					Durée de l'exercice précédent* : 12	Ex. N-1 clos le :
ACTIF		Exercice N, clos le : 31/12/2018			31/12/2017	
		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4	
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	12 000	012	12 000	
M	Incorporelles - Autres*	014		016		
M	Immobilisations corporelles*	028	95 428	030 74 894	20 534 36 355	
	Immobilisations financières* (1)	040	30	042	30	
Total I (5)		044	107 458	048 74 894	32 564 48 385	
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	112	052	112 515	
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068		070		
U	(2) - Autres* (3)	072	543	074	543 512	
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	18 171	086	18 171 16 835	
N	Charges constatées d'avance*	092		094		
T	Total II	096	18 825	098	18 825 17 862	
Total général (I + II)		110	126 283	112 74 894	51 389 66 247	

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*		120	1 000	1 000	
Ecart de réévaluation		124			
P Réserve légale		126			
R Réserves réglementées*		130			
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)		132			
P Report à nouveau		134	-48 676	-43 676	
R Résultat de l'exercice		136	-8 370	-5 000	
E Provisions réglementées		140			
Total I		142	-56 046	-47 676	
Provisions pour risques et charges		Total II 154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)		156	15 910	28 942	
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)		166	5 509	3 335	
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 85 476)		172	86 016	81 646	
E Produits constatés d'avance		174			
Total III		176	107 436	113 924	
Total général (I + II + III)		180	51 389	66 247	
R (1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	2 796	
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	615	
V (3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SAS AB CLEAN		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2018		31/12/2017	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	51 731		54 425
D	Production stockée* (variatio stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	1 693		191
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	53 424		54 616
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	3 597		2 448
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	403		385
	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	38 424		37 982
	- mobilier						
	- immobilier						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	890	244	1 941		1 063
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254	16 436		16 385
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	0		1
	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	60 802		58 265
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	-7 377		-3 649
	Produits financiers	(III)		280			
D	Produits exceptionnels	(IV)		290			
I	Charges financières	(V)		294	858		1 351
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	135		
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 o	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.3	348					
S	Impôts sur les bénéfices*			306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-8 370		-5 000
B - RESULTAT FISCAL				312		314	8 370
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)			324			
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	135		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octes et 44 a)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)	138	Bassins d'emploi à redynamiser	991	Pôle de compétitivité hors CICE	990		
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989	Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992		
Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345	Dont : investissements outre-mer	344	Dont : créance due au report en arrière du déficit*	346		
Deduct. exception. (art 39 decies)							
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS				352		354	8 235
Bénéf. col.1, Déficit col.2							
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables* :					360	
dont imputés/résultat :							
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS				370		372	8 235
Bénéf. col.1, Déficit col.2							

Désignation de l'entreprise : SAS AB CLEAN						Néant :					
I		IMMOBILISATIONS									
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.	
Fonds commercial		400	12 000	402		404		406	12 000		
Autres immob incorp.		410		412		414		416			
I	Terrains	420		422		424		426			
M	Constructions	430	8 967	432		434		436	8 967		
M	Inst. tech. mat. out	440	57 996	442	615	444		446	58 611		
C	Inst. gén. agenc.	450	22 360	452		454		456	22 360		
	Mat. de transport	460	5 490	462		464		466	5 490		
R	Autres immos corp.	470		472		474		476			
	Immob. financières	480	30	482		484		486	30		
TOTAL		490	106 843	492	615	494		496	107 458		

II	AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Mt Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif	Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500	502	504	506	
I Terrains	510	512	514	516	
M Constructions	520 2 856	522 1 071	524	526 3 927	
M Installations techn., mat. & out. ind.	530 43 493	532 11 644	534	536 55 137	
C Inst. générales, agents divers	540 8 922	542 2 348	544	546 11 270	
Matériel de transport	550 3 187	552 1 373	554	556 4 560	
R Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566	
TOTAL	570 58 458	572 16 436	574	576 74 894	

III

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature des immobilisations

cédées virées de

poste à poste,

mises hors

service ou

réintégrées dans

le patrimoine

privé y compris

les produits de

la propriété

industrielle

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Immobilisation

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Valeur d'actif *

1

Amortissement

2

Valeur résiduelle

3

Prix de cession *

4

Court terme *

5

Plus ou moins-values

19 %

Long terme

0 %

6

7

8

578

580

582

584

586

581

587

589

TOTAL

Plus-values taxables à 19%

579

Régularisations *

590

Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies).

TOTAL

596

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-

DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS AB CLEAN				Néant :	•
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
réglementées	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglement.	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
pour	Sur clients et cptes rattach.	650	652	654	656
dépréciation	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
		Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Immos. incorporelles	700		705	1	Indemn. congés payés, charges...
Terrains	710		715	2	
Constructions	720		725	3	
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	4	
Inst. Génér. Agenc. Div	740		745	5	
Matériel de transport	750		755	6	
Autre immos. corpor.	760		765	7	
TOTAL	770		775	Total à reporter lig. 322 N°2033-B	
					780

II DEFICITS REPORTABLES			III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	33 696	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995	
Déficits imputés	983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996	
Déficits reportables	984	33 696			
Déficits de l'exercice	860	8 235			
TOTAL des déficits restant à reporter	870	41 931			

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

IV DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Montant de la TVA collectée	374	10 346
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 096
N° du centre de gestion agréé	388		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI				397	

Désignation de l'entreprise : SAS AB CLEAN		Néant : ☒ **	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
Total 1	106		0
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subv. d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
Total 2	106		0
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une normale et courante	150		
Total 3	152		0
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires N° 1329AC et 1329 DEF)	117		0
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

SAS AB CLEAN
Société par actions simplifiées
Au capital de 1 000 €
Siège Social : 23 Route de Montfavet
84000 AVIGNON

RCS : 799 146 774

30 07 2019

Texte de la résolution d'affectation du résultat votée par
l'assemblée générale du 30 juin 2019
statuant sur les comptes de l'exercice
arrêtés au 31 décembre 2018

* * *

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 3 105 euros de la manière suivante :

- Affectation au compte "Report à nouveau débiteur" pour 3 105 euros

Le compte "Report à nouveau débiteur" présentera un solde de – 45 571 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code Général des Impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code Général des Impôts peuvent opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21 %. Les conditions d'exercice et limites de cette option lui sont exposés.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité social, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposable au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Extrait certifié conforme au P.V. de l'assemblée en date du 30 juin 2019.

Le Président

